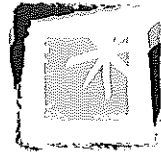


N° DEL/2023-100

Communauté de Communes

Ventadour Egletons Monédières

Séance du 09 octobre 2023**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-trois, le 09 octobre, à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Charles FERRÉ, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 40

Date de convocation : 02 octobre 2023

PRESENTS (31)

Délégués titulaires (29) : M. FERRÉ Charles, Mme AMOREIRA Jeanne-Marie, Mme AUDEGUIL Agnès, Mme AUDUREAU Agnès, M. BACHELLERIE Jean-Louis, Mme BOURRIER Annette, M. BRETTE Gérard, Mme CARRARA Annie, M. CARTIER Philippe, M. CASSEZ Didier, M. COQUILLAUD Nicolas, Mme COURTEIX Nadine, M. DATIN Yves, M. DUBOIS Francis, Mme DUBOUCHAUD Patricia, M. GONCALVES Jean-François, Mme GUICHON Marion, M. LAFON Jean-François, M. LANOIR Jean-Noël, M. MENUET Jean-François, Mme PAREL Audrey, M. PETIT Christophe, Mme PEYRAT Denise, M. POP Ion Octavian, M. TAGUET Jean-Marie, M. TRAËN William, M. VALADOUR Jean-Pierre, Mme VIDAL Dany, M. VILLA Olivier.

Délégués suppléants (2) : M. BARDOT Claude, M. DELACOURT Alain.

ABSENTS EXCUSES

M. BESSEAU Jean-Claude, Mme BOUILLON Ludivine, M. CHAUMEIL Romain, M. CONTINSOUZA Nicolas, Mme FORYS Claire, Mme FRAYSSE Marie, M. LACROIX Laurent, Mme RIVET Murielle, M. ROSSIGNOL Philippe, M. VERBRUGGE Dominique, M. ZANETTI Fernand.

Pouvoirs (9) :

M. BESSEAU Jean-Claude a donné procuration à M. COQUILLAUD Nicolas,
Mme BOUILLON Ludivine a donné procuration à M. FERRÉ Charles,
M. CHAUMEIL Romain a donné procuration à M. PETIT Christophe,
M. CONTINSOUZA Nicolas a donné procuration à Mme PEYRAT Denise,
Mme FORYS Claire a donné procuration à M. DATIN Yves,
M. LACROIX Laurent a donné procuration à M. VILLA Olivier,
Mme RIVET Murielle a donné procuration à Mme DUBOUCHAUD Patricia,
M. ROSSIGNOL Philippe a donné procuration à M. BRETTE Gérard,
M. ZANETTI Fernand a donné procuration à Mme AMOREIRA Jeanne-Marie.

Secrétaire de séance : M. COQUILLAUD Nicolas.

**Objet : CONVENTION AVEC LES PORTEURS D'ACTION DANS LE CADRE
DU GROUPE LOCAL RESEAU D'ECOUTE D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT
DES PARENTS (REAAP) CORREZE VENTADOUR**

M. le Président explique, dans le cadre de sa politique d'accompagnement aux familles, la Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monédières apporte un soutien aux associations du territoire dont l'action s'inscrit dans une dynamique et une échelle intercommunale suffisante.

A compter de l'année 2023, la coordination du groupe local du REAAP est assuré par le service Enfance-Jeunesse de la Communauté de Communes. Ainsi, l'appel à projet a été soumis aux partenaires financiers (CAF, MSA et Conseil Départemental de la Corrèze) par la Communauté de Communes pour l'ensemble des acteurs du REAAP groupe local Corrèze Ventadour. L'appel à projet est constitué de 5 actions portées par :

- Action 1 : Communauté de Communes Ventadour-Egletons-Monédières
- Action 2 : Communauté de Communes Ventadour-Egletons-Monédières
- Action 3 : Mairie d'Egletons
- Action 4 : Association Educ'Coeur
- Action 5 : Association Maîtrise de la Langue et Aide Personnalisée (MLAP)

Les subventions accordées par les partenaires financiers ont été versées à la Communauté de Communes. Il est nécessaire de redistribuer la part des partenaires porteurs d'actions sur présentation des justificatifs financiers.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** les conventions de partenariat annexées à la présente délibération,
- **Autorise** M. le Président à signer les conventions ainsi que l'ensemble des documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

POUR : 40

CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

**Extrait certifié conforme,
Lapleau, le 10 octobre 2023
Le Président,**


Communauté de Communes
Ventadour Egletons Monédières



Carrefour de
l'Epinette
19550
Lapleau
05 55 27 69 26

Charles FERRÉ